Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Pays des Sorgues Monts de Vaucluse : présentation du dispositif d'aide aux entreprises



En ce début d'année toujours marqué par la crise, la Communauté de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse met en place un nouveau soutien financier avec le versement d'une aide directe équivalente au montant de la cotisation foncière des entreprises (CFE) pour les entreprises des 5 communes du territoire : Fontaine-de-Vaucluse, Saumane-de-Vaucluse, L'Isle-sur-la-Sorgue, Le Thor et Châteauneuf-de-Gadagne.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Le dispositif prévoit une aide financière directe basée sur le montant de la CFE en fonction de la perte de Chiffre d'Affaire (CA). Ainsi pour une perte de 50 % et plus de CA en 2020 par rapport à 2019, le montant de l'aide équivaut au montant de la CFE 2020 dans la limite de 5 000 €. Pour une perte comprise entre 25 % et 49 % de CA en 2020 par rapport à 2019, le montant de l'aide est égal au montant de la moitié du CFE 2020 dans la limite de 2 500 €.

Sont concernées les entreprises des secteurs d'activités fixés par la loi du 30 juillet 2020 et du décret du 5 août 2020, les entreprises dont le siège social ou l'établissement est situé sur le territoire de la Communauté de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, et les entreprises dont l'activité a débuté avant le 1e février 2020 et n'étant pas en liquidation ou redressement judiciaire.

Les demandes doivent être effectuées par courriel jusqu'au 30 juin 2021 à l'adresse suivante : aide-covid@ccpsmv.fr.

Il est obligatoire de fournir les pièces suivantes :

Bilan 2019
Pour les micro-entreprises en franchise de TVA : déclaration URSSAF de CA depuis janvier 2019
Copie de la carte nationale d'identité du dirigeant.
KBIS de l'entreprise ou avis SIRENE de moins de 3 mois et, si nécessaire, attestation indiquant d'un changement de code NAF est en cours.
RIB du compte professionnel libellé au nom de l'entreprise.
Attestation sur l'honneur certifiant être à jour des cotisations sociales et fiscales au 31 décembre 2019.
Copie de l'avis de CFE 2020.

Pour justifier de la perte de Chiffre d'affaire il faut fournir une déclaration comptable signée du cabinet comptable présentant la comparaison de baisse de CA de 2020 par rapport à 2019, ou une attestation sur l'honneur indiquant la perte de CA si l'entreprise ne dispose pas de ces éléments (dans ce cas les éléments définitifs devront être transmis avant le 31 décembre 2021).

Le versement des premières aides s'effectuera à compter de fin février 2021 par virement.

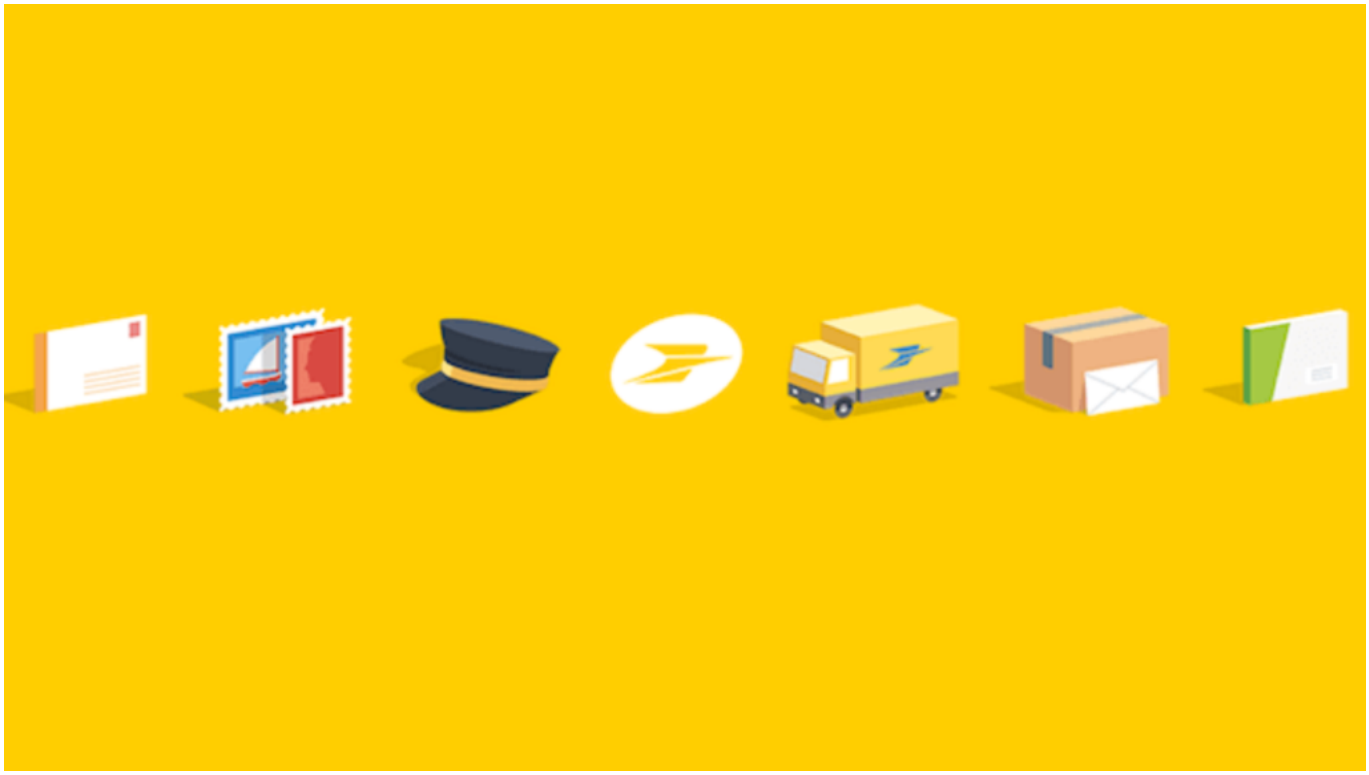
A noter que lors du conseil de communauté du 4 février prochain, l'exécutif présentera une délibération qui fixera les détails du versement de cette aide. La Communauté de communes mobilisera 150 000 € sur ses fonds propres pour alimenter ce dispositif.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site de la Communauté de communes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

La Poste : ouverture d'un relais saisonnier à Saumane-de-Vaucluse



Pour accompagner ses clients pendant l'été 2020, La Poste met en place 150 points de services saisonniers supplémentaires dans les zones touristiques. A ce titre, le groupe a donc ouvert un Relais saisonnier à Saumane-de-Vaucluse. Situé au sein du restaurant 'Le Haut Perché', cet espace est ouvert du lundi 6 juillet au lundi 31 août.

Ce Relais va permettre aux habitants de la commune, aux commerçants et aux touristes de bénéficier des services postaux les plus courants 7 jours/7 avec une amplitude horaire large :

- Dépôt de courrier, de colis et de lettres recommandées
- Affranchissement de lettres et de colis
- Ventes de timbres, d'enveloppes pré-timbrées et d'emballages colis.

En Vaucluse, La Poste dispose de 81 bureaux et peut aussi s'appuyer sur un réseau local comprenant 19

Ecrit par le 9 novembre 2026

relais Poste commerçants et 38 agences postales communales.

La Poste Relais – restaurant Le Haut Perché – Place du 18 juin – 84 800 Saumane-de-Vaucluse. Du lundi au dimanche de 9h30 à 23h00 sans interruption, sauf mardi de 9h30 à 17h00.